

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,  
de l'agroalimentaire et de la forêt

## Arrêté

**Portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire de Toulouse.**

**Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-6 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire de Toulouse du 16 mars 2006.

## Arrête :

### Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire de Toulouse :

#### 1° Au titre des représentants de l'Etat :

- le préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, ou son représentant ;

*Représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur :*

- le recteur de l'académie de Toulouse, ou son représentant ;

*Représentants du ministre chargé de l'agriculture :*

- le directeur général de l'alimentation, ou son représentant ;
- le directeur général de l'enseignement et de la recherche, ou son représentant ;
- le vice-président du conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux, ou son représentant ;

**2° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :**

- M. Philippe BARALON, directeur associé des sociétés Phylum et Scanelis ;
- M. Christophe BRARD, président de la Société nationale des groupements techniques vétérinaires ;
- Mme Françoise BUSSIERAS, représentante du Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral ;
- M. Patrick CARON, président du groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité sur la sécurité alimentaire mondiale des Nations Unies ;
- Mme Frédérique CLUSEL, directrice générale de Phileo - Lesaffre Nutrition animale ;
- Mme Catherine GESLAIN-LANÉELLE, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts ;
- M. Jacques GODFRAIN, ancien ministre ;
- Mme Claire JACQUINET, vétérinaire praticien ;
- Mme Michèle MARIN, présidente du centre INRA de Toulouse Midi-Pyrénées ;
- M. Laurent SAUVAGNAC, président du conseil régional de l'Ordre des vétérinaires de Midi-Pyrénées.

## **Article 2**

La directrice de l'École nationale vétérinaire de Toulouse est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et entrera en vigueur le 16 juin 2017.

Fait le

**09 MAI 2017**

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche,



Philippe VINÇON